

Au conseil : des vitraux de l'église vont être restaurés

Saint-Vaast-la-Hougue

Le 5 février, le conseil municipal de Saint-Vaast-la-Hougue s'est réuni. Voici les principaux points abordés.

La commune prévoit la création d'une coulée verte route de Réville. Trente-neuf jardins familiaux et une aire de loisirs sont aussi envisagés dans le secteur dit du Bout du fil. Un square de centre-ville comprenant des espaces végétalisés, associé à une aire de stationnement doit aussi voir le jour. Trente-quatre vitraux de l'église, construite en 1851, et classés aux monuments historiques, doivent être également

restaurés. Par ailleurs, les travaux concernant l'EHPAD vont bientôt commencer. A noter également, lors de ce conseil, que des passations de contrats avec les organismes pertinents ont été réalisées pour une mission d'aide à l'archivage, l'instruction des autorisations d'urbanisme, une étude d'impacts hydrauliques sur la voie verte et le suivi des progiciels. Le conseil note que la gestion des eaux pluviales, transférée à l'agglomération du Cotentin s'avère satisfaisante. Enfin, il a été proposé la création d'un emploi de secrétaire de mairie à temps plein.



Le conseil municipal a annoncé le 5 février que 34 des vitraux de l'église de Saint-Vaast-la-Hougue, inscrits aux monuments historiques, doivent être restaurés.